Groupe scolaire
Notre-Dame-de-Fatima
201, chemin de la Patinerie
59930 La Chapelle-d'Armentières
http://www.ndfatima.org/ – http://secretariat@ndfatima.org

Tarifs

1) Scolarité :

La scolarité d'un enfant coûte en moyenne à l'établissement **390 € par mois** *(dans le public, les dépenses mensuelles par enfant sont de l'ordre de 700 € à 900 €*[1]*).*
Conscients que tous ne peuvent faire face à une telle dépense, nous proposons les tarifs suivants :

	1er enfant	**2e enfant**	**3e enfant**	**4e enfant**	**5e enfant**
Primaire	215 par enfant	205 par enfant	180 par enfant	160 par enfant	140 par enfant
Collège	230 par enfant	210 par enfant	190 par enfant		

Pour la classe de PS, possibilité d'inscription uniquement le matin pour un montant de 110 €.

Les scolarités sont mensuelles, sur 10 mois.

> *Comme vous le constatez, ces prix ne couvrent pas la totalité du coût de revient. Pour équilibrer nos comptes et assurer le développement de l'établissement, et pour maintenir ces tarifs cette année encore nous avons besoin de votre implication qui peut prendre plusieurs formes :*
>
> - *Engagement bénévole de nombreux parents,*
> - *l'appel à dons (déductibles d'impôts) pour des particuliers soumis à l'impôt sur le revenu ou à l'ISF , et auprès des entreprises.*
> - *La participation active de tous à diverses activités contributives telles la kermesse, les ventes, le loto…*
> - *le parrainage par virement mensuel*

DES AIDES SOUS FORME DE BOURSE EXISTENT. Aucune famille ne doit se sentir empêchée d'intégrer notre établissement pour des raisons financières. N'hésitez pas à venir nous en parler très simplement.

[1] source : https://www.education.gouv.fr/le-cout-d-une-scolarite-7529

2) <u>Déjeuner :</u>

Les enfants peuvent rester déjeuner au réfectoire, en apportant leur propre panier-repas. En contrepartie, pour subvenir aux frais engendrés (nettoyage et entretien des locaux, chauffage, personnel…), une participation aux frais est demandée.

3) <u>Fournitures :</u>

Un forfait *Fournitures* couvre l'achat de matériel et des cahiers fournis par l'école.

- Primaire : 30 € par élèves (cahier, matériel commun et photocopies)
- Collège : 20 € par élève (matériel commun et photocopies)

Tous les règlements se font par virement ou chèque.